

**M. Coldwell:** Il y a peut-être eu cinq votes au cours de l'après-midi. Je ne suis pas sûr qu'ils aient tous eu lieu avant la présentation de la résolution.

**M. Argue:** Voici qu'il ne veut pas que nous votions.

**M. Coldwell:** Les motions qui ont été présentées, monsieur l'Orateur, n'étaient pas des motions d'obstruction puisqu'elles étaient aussi conforme au Règlement que la motion de clôture présentée par le ministre. De plus, cette motion a été adoptée par le cabinet et le ministre bien avant que les motions qu'il appelle des motions d'obstruction aient jamais été présentées.

**Le très hon. M. Howe:** Ce n'est pas vrai!

**M. Coldwell:** L'honorable député prétend-il me dire que la clôture n'avait pas été décidée avant que le ministre la propose?

**Le très hon. M. Howe:** L'honorable député me pose une question. Il avait été décidé de recourir à la clôture au besoin, mais il avait aussi été décidé de ne pas l'appliquer à ce moment-là si l'obstruction n'était pas évidente.

**M. Coldwell:** J'ai remarqué que le ministre a dit "à ce moment-là." Voici ce que j'ai à dire à mes honorables amis, tant libéraux que conservateurs. J'ai bien du mal à comprendre pourquoi ils s'opposent à ce que ce projet soit entrepris à titre de service d'utilité publique. En réalité, les deux partis ont appuyé l'établissement de sociétés de la Couronne chargées de diriger des services d'utilité publique. Je lis beaucoup de biographies. Elles m'intéressent. Il y a quelque temps, je lisais la biographie d'Adam Beck et j'y suis revenu depuis que le présent débat a commencé. Je constate que le premier ministre conservateur de l'Ontario disait déjà en 1906, au moment où l'on projetait de créer la commission hydro-électrique d'Ontario:

L'énergie hydro-électrique de Niagara devrait être aussi gratuite que l'air et, qui plus est, j'affirme au nom du gouvernement que les ressources d'énergie hydro-électrique de tout notre pays ne devront pas à l'avenir faire le jeu et devenir la proie des capitalistes, et ne devront pas être traitées autrement que comme un bien précieux appartenant à la population ontarienne, dont le gouvernement est le dépositaire.

Il y a 50 ans que ces paroles ont été prononcées, et une opposition très vive s'est manifestée à l'encontre de la création de la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario. On retrouve aujourd'hui à l'encontre de l'installation d'un pipe-line de cette sorte sous régie publique bon nombre des arguments avancés alors. Le premier ministre Whitney recevait naturellement le puissant appui de certains journaux,—le *Telegram*

de Toronto, par exemple,—dont le rédacteur en chef était M. John Robinson. Entre parenthèses, sa fille joue aujourd'hui de la plume dans la tribune de la Chambre, et le fait avec beaucoup d'efficacité en faveur de la même cause.

Un peu plus tard, en 1910, le même premier ministre disait ceci:

On nous a attaqués, vilipendés et calomniés.

Je pense à d'autres gouvernements qui ont établi des sociétés de l'État pour essayer de protéger les habitants de la province contre les exploitateurs.

On a dépensé de grosses sommes pour créer et fomenté des préjugés et de la haine à notre égard. Des sommes plus importantes encore ont été consacrées à une campagne contre nous à l'extérieur de l'Ontario. Nos adversaires ont fait tout ce qui était en leur pouvoir, et se sont abouchés avec des membres et des personnages influents, du plus humble de nos citoyens au premier ministre de la Grande-Bretagne, pour tenter d'annuler notre loi sur l'énergie et d'interdire au peuple l'accès à cette nouvelle source d'énergie si merveilleuse, si ce n'est aux conditions fixées par certains intérêts privés.

**M. Diefenbaker:** C'est sir James Whitney.

**M. Coldwell:** En effet. Et c'est exactement la situation où nous nous trouvons aujourd'hui. Pourquoi ces grandes ressources de tous les Canadiens,—au vrai, elles se trouvent en Alberta,—ne devraient-elles pas être utilisées et mises à profit par la population, mais non pas aux seules conditions posées par des particuliers qui, soit dit en passant, vivent au-delà de nos frontières, hors d'atteinte de l'autorité canadienne?

On a d'abord donné à entendre, je m'en souviens bien sûr, qu'il serait possible d'adopter un plan prévoyant des représentants de l'État au sein du directorat d'une nouvelle société qui acheminerait ces ressources vers l'est du Canada, et un Américain, le président de la *Gulf Oil Company*, a déclaré qu'il ne voudrait rien avoir à faire avec une entreprise sous la tutelle de gouvernements. Il ne voulait rien avoir à faire avec l'utilisation de ses ressources, comme il disait,—les ressources des Canadiens qui lui avaient été aliénées par un gouvernement provincial de notre pays,—dans une entreprise dont la haute main appartiendrait à des gouvernements.

Pour ce qui est des libéraux, j'ai souvent entendu dire, au cours des années, qu'ils appuyaient l'étatisation de certains services d'utilité publique. En 1911, lorsque la Commission hydro-électrique est devenue une entreprise vraiment fructueuse, M. N. W. Rowell, nouveau chef du parti libéral, a dit:

Nous préconisons et nous appuierons l'étatisation et l'exploitation des services d'utilité publique et, en particulier, l'utilisation des ressources hydrauliques dans toute la province en vue de la pro-